



PLATEFORME AGRICULTURE

2026

VISION

Les producteurs agricoles sont ceux qui travaillent fort, sept jours sur sept, pour nourrir le Québec. Chaque jour, ils se lèvent tôt et soutiennent la population entière, et ce, par passion. Pour le PCQ, le métier d'agriculteur est l'un des plus importants, voire le plus important pour la nation québécoise.

En tant que législateur, le gouvernement du Québec doit faire tout son possible pour faciliter la vie de ces personnes et les laisser faire leur travail. Or, on ressent dans le milieu une pression difficile à soutenir : celle de la réglementation. La paperasse, les exigences, les interdictions et autres normes, bien qu'un minimum de réglementation soit nécessaire, sont aujourd'hui étouffantes. En agriculture, l'heure est à la simplification.

Le PCQ a une vision d'un Québec des régions. Le Québec, ce n'est pas seulement Montréal, Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi ou Drummondville. Le Québec, c'est aussi Saint-Gervais, Saint-Isidore, Issoudun, Princeville, Parisville, Saint-Côme-Linière, Wotton, Labrecque et les centaines d'autres municipalités rurales. Les enjeux des régions sont aussi importants que les enjeux de la ville, surtout ceux touchant l'agriculture.

**Frédéric Poulin, porte-parole
en matière d'agriculture**



NOS PRINCIPES

Le producteur au centre de nos priorités

La même idée est valable partout : en santé, mettre le patient au centre des priorités. En éducation, mettre l'élève au centre des priorités. En agriculture, mettre le producteur au centre des priorités.

L'environnement ou la santé sont certainement à prendre en considération dans l'établissement des normes. Toutefois, la perception répandue à l'heure actuelle est que les producteurs sont souvent oubliés et on finit par adopter des règles qui ne conviennent pas à leur réalité.

Valoriser le rural

Dans les milieux ruraux ou urbains, dans les centres-villes ou dans les tours de bureaux, tout ce que chaque personne mange provient de la terre, de nos villages, de nos fermes. Les agriculteurs ne sont pas de « simples fermiers » : ils sont la raison pour laquelle notre société continue d'exister.

À la campagne, le mode de vie est plus paisible, la population est moins dense et les gens sont près de la nature. Les réalités dans ces milieux sont différentes de celles des villes, et elles doivent être considérées tout autant.



Simplification

La majorité de nos agriculteurs se sentent ensevelis dans la paperasse. Selon un récent rapport de la FCEI sur les agriculteurs canadiens :

- 68 % ne conseilleraient pas à la prochaine génération de lancer une entreprise ;
- 89 % estiment que l'avenir de l'agriculture est menacé par la paperasserie ;
- 90 % estiment que la paperasse nuit à leur productivité et à leur croissance ;
- 95 % sont stressés par la paperasse.

Sachant que le Québec est la province canadienne où il existe le plus d'exigences réglementaires, nous présumons que ces constats sont encore pires au Québec.



Le PCQ s'engage à:

- **NE METTRE EN PLACE AUCUNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION** restrictive en agriculture pendant quatre ans ;
- **DIMINUER LA PAPERASSE ET ALLÉGER LA RÉGLEMENTATION** pour permettre aux producteurs de se concentrer pleinement sur le développement de leur entreprise ;
- **EFFECTUER UNE VEILLE RÉGLEMENTAIRE CONTINUELLE** pour s'assurer que la réglementation québécoise demeure compétitive face à nos voisins.

Réforme de la protection du territoire agricole

Le PCQ reconnaît que le territoire agricole est à protéger. Nous sommes pour l'existence d'un cadre réglementaire pour gérer l'étalement urbain et protéger le territoire et les activités agricoles, notre garde-manger.

Cependant, le cadre actuel est inadapté à la réalité d'aujourd'hui et nuit au développement de nouvelles exploitations. Dans le cadre de notre campagne « Fini la paperasse » comme dans nos nombreuses rencontres avec des propriétaires fonciers et des élus municipaux, on nous a souvent dit que le zonage agricole est trop rigide en matière d'interdictions et qu'il est difficile d'obtenir une exclusion.



Quelques exemples de rigidité :

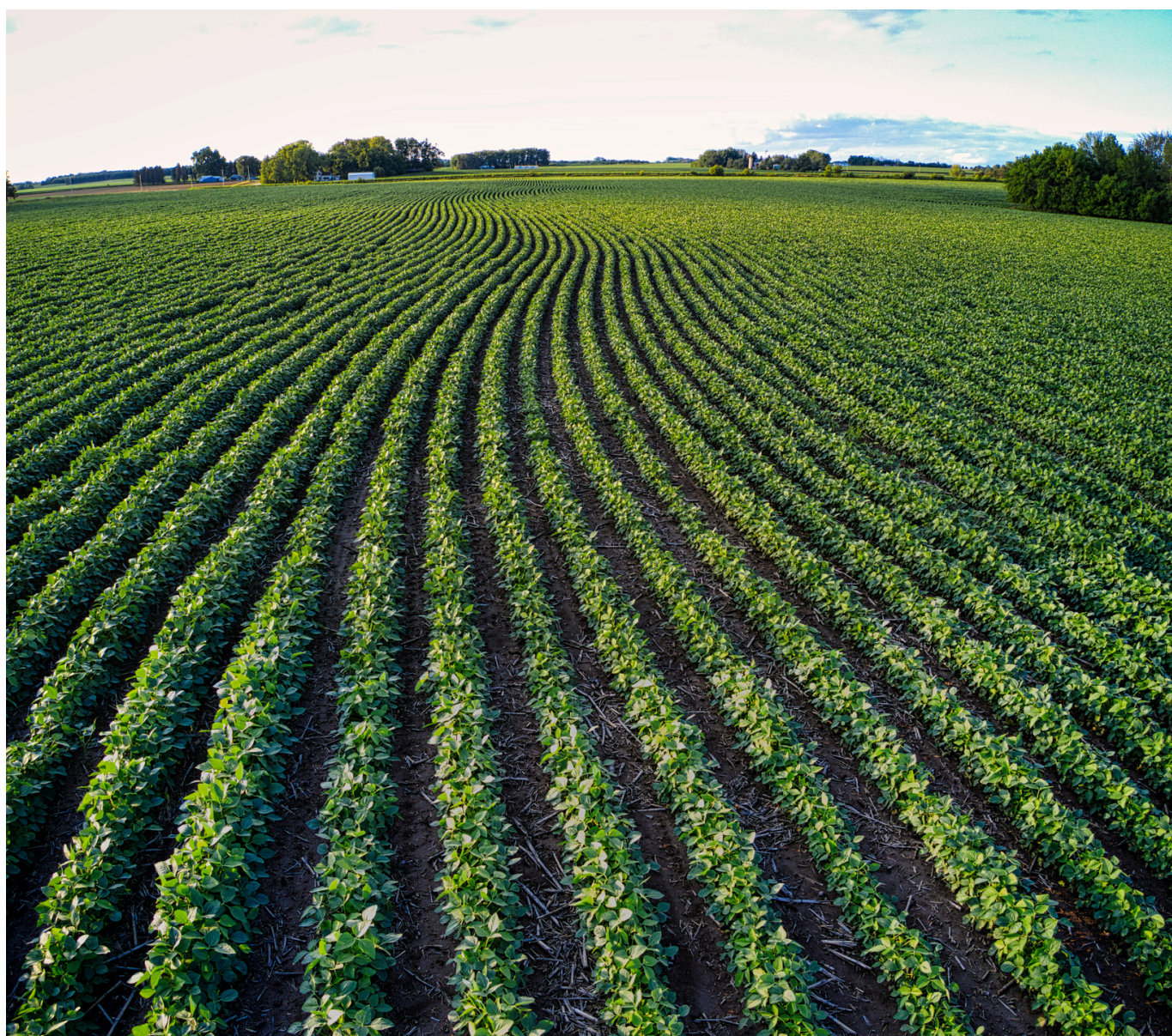
- Pour une demande d'exclusion, un propriétaire doit démontrer qu'il ne reste plus d'espace disponible hors de la zone agricole dans la MRC (dans la plupart des cas) ;
- Il est très difficile de morceler une terre agricole, que ce soit pour permettre la création de petits projets d'exploitations ou pour vendre à un agriculteur ;
- Plusieurs terres, bien que situées en zone agricole, ne sont aucunement propices aux activités agricoles. Cependant, à cause de la rigidité du cadre, il est difficile de les exclure de la zone agricole ;
- Les délais administratifs de la CPTAQ sont généralement longs et décourageants.

La MRC de l'Érable, avec son projet Ferme 59, a obtenu certains privilèges de la CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole) pour alléger le cadre de protection pour favoriser le développement de nouvelles entreprises agricoles et la relève. Le projet est un succès. C'est la preuve qu'un cadre de protection du territoire agricole plus souple et mieux adapté serait bénéfique pour nos villages et nos rangs.

Sans sacrifier nos terres fertiles, la loi doit être modifiée pour permettre le développement économique et réduire la rigidité.

Le PCQ s'engage à:

- **RÉFORMER LA LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES**, après une consultation auprès des acteurs concernés, afin de concilier ses principes avec la réalité d'aujourd'hui ;
- **LAISSER PLUS DE LATITUDE AUX MRC**, notamment en matière de morcellement de terres non dynamiques pour des projets agricoles en circuit court ;
- **DIMINUER LES DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS** à la CPTAQ.



Une transformation alimentaire plus fiable

Dans les dernières années, des interruptions dans la chaîne de production agroalimentaire, notamment des grèves ou des lock-out dans des abattoirs ou des usines de transformation laitière, ont mis en lumière l'importance de protéger la chaîne logistique de la terre à la table.

Souvent, il n'y a pas de solution de rechange en cas d'interruption de la chaîne de production. Les producteurs agricoles travaillent avec des animaux : une vache doit donner son lait, les porcs et les poulets doivent être abattus à maturité pour la consommation humaine, etc. Les différents conflits de travail dans l'industrie de la transformation ont causé du gaspillage, ce qui soulève un important questionnement éthique.



Le PCQ s'engage à:

- **FAIRE DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE PRIMAIRE UN SERVICE ESSENTIEL**, et imposer un service minimum aux transformateurs alimentaires primaires afin d'éviter du gaspillage.

Programme de garantie de prêts

Entre 2012 et 2021, le cheptel de bouvillons au Québec a diminué de 74 % (passant de 230 000 à 60 000), notamment à cause de la flambée des coûts des animaux. Pendant la même période, le cheptel ontarien a quintuplé, passant de 200 000 à plus d'un million.

Selon Beef Farmers of Ontario, l'organisation ontarienne de représentation des producteurs bovins, l'une des raisons de la progression de l'industrie du bœuf dans cette province est l'existence d'un programme de garantie de prêts. En Ontario, il n'existe pas d'assurance de stabilisation des revenus agricoles pour le bœuf comme celle qu'offre la Financière agricole au Québec : ce programme suffirait à lui seul à maintenir et faire croître le secteur bovin.



Le programme fournit une garantie de 25 % d'un prêt pour l'achat de jeunes bovins, en attendant que les animaux grandissent, engraisser et soient vendus pour l'abattage. Entre l'acquisition et la vente, ce sont de grosses dépenses que les producteurs doivent assumer, et les banques doivent être suffisamment en confiance pour proposer des prêts. Dans le contexte actuel où le prix des bovins est historiquement élevé, où les producteurs sont endettés et où la marge bénéficiaire est souvent faible, un tel programme ferait la différence pour l'industrie. En Ontario, entre 1990 et 2022, le gouvernement n'a jamais dû décaisser la somme garantie : les seuls coûts pour le gouvernement sont donc administratifs.

Seulement 15 % du bœuf consommé a été produit au Québec, alors que ce taux était de 30 % en l'an 2000. Une aide à la relance et à la croissance de l'industrie du bœuf favoriserait donc l'autonomie alimentaire de la province.

Le PCQ s'engage à:

- **INSTAURER UN PROGRAMME DE GARANTIE DE PRÊTS POUR L'INDUSTRIE DU BŒUF**, semblable au programme ontarien, garantissant 25 % du prêt. Il s'agit d'un programme à coût presque nul.

Éoliennes en terre agricole

La construction d'éoliennes en zone agricole divise actuellement le milieu rural. Plusieurs propriétaires fonciers et producteurs agricoles refusent catégoriquement que de telles structures soient construites sur leurs terres ou à proximité, alors que d'autres accepteraient en échange de redevances. Il en va de même à l'échelle municipale : certaines municipalités et MRC sont favorables, d'autres non.

Pour le PCQ, l'acceptabilité sociale doit impérativement être respectée pour des projets ayant un impact aussi important, à l'échelle individuelle comme à l'échelle locale. La meilleure façon de tenir compte de l'acceptabilité sociale est de laisser les régions décider par elles-mêmes.

Le PCQ s'engage à:

● RÉGIONALISER LA CONSTRUCTION D'ÉOLIENNES

sans que l'accord du gouvernement provincial soit nécessaire, et laisser les régions, les MRC et les municipalités décider dans ce dossier. Le sommet du monde municipal et régional annoncé dans notre plateforme électorale permettra de consulter les acteurs impliqués et de définir clairement les pouvoirs accordés aux différents paliers de gouvernance.



Pour la gestion de l'offre

La vaste majorité des producteurs soutiennent le système de gestion de l'offre, évoquant principalement la protection des fermes et l'autonomie alimentaire. Par la présente plateforme, le PCQ réitère qu'il est en faveur du maintien de la gestion de l'offre.

